



7. ATTESTATION DE PROPRIETE

La société SOCAORNE dispose de la maîtrise foncière des parcelles sollicitées dans le cadre de ce projet (soit en propriété, en contrat de forage ou en compromis de vente). Les attestations de maîtrise foncière sont adressées sous pli confidentiel séparé.

Les avis des propriétaires sur la remise en état sont présentés au chapitre 19.

Le tableau suivant récapitule les propriétaires des parcelles concernées par le projet

Commune	Section	Numéro	Superficie totale (m ²)	Superficie demandée (m ²)	Propriétaire
Montreuil-au-Houlme	ZH	10	12 260	12 260	SCI IFI
		11	18 690	18 690	SCI IFI
		41	33 175	33 175	SCI IFI
		42	175 195	175 195	SCI IFI
		CR n°13	865	865	SCI IFI
Total				240 185	

Fig. 26 : Justificatifs de maîtrise foncière